



2016

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

CRCC

COMPAGNIE
RÉGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

PARIS



2016



RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT MORAL ET FINANCIER
RÉALISÉ À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE PARIS
DU 6 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	05
LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES	07
SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS	
Communication et attractivité	09
Formation	15
Juridique	18
Contrôle qualité	21
Service confrères	24
RAPPORT FINANCIER	
Rapport du trésorier	27
Rapport des censeurs	29
Comptes annuels	31

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CRCC DE PARIS



Jean-Luc Flabeau
Président de la CRCC de Paris



Servir et informer, assurer ses missions régaliennes, et faire rayonner la profession : voilà les 3 axes que votre conseil régional s'est fixé pour la mandature 2015-2016.

Une feuille de route qui a donc guidé nos actions en 2016 tout en nous concentrant sur la transposition de la réforme européenne de l'audit.

En effet, après plusieurs mois d'âpres débats au sein de la CNCC et avec la Chancellerie, l'ordonnance de transposition du 17 mars 2016 a été publiée ainsi que ses décrets subséquents. Nous avons eu maintes occasions de l'affirmer, une transposition que nous considérons imparfaite et sur laquelle il serait raisonnable de revenir dans les prochains mois. Nos élus ont plusieurs fois exprimé leurs plus grandes réserves sur cette réforme et sa transposition dans notre droit interne lors des conseils nationaux, à la Chancellerie, et par voie de presse. Les points qui nous semblent les plus dangereux pour la profession sont la rotation des cabinets, les sanctions financières, ainsi que le rôle accru du régulateur au détriment de nos institutions. Nous avons aussi milité pour une meilleure adaptabilité de l'audit PE par la création d'un département éponyme. Vœu en partie exaucé en 2017, mais hélas bien trop tardivement. Pour autant, que la compagnie nationale y consacre les moyens nécessaires.

Quoi qu'il en soit, nous avons mis l'accent sur l'information et la formation afin de vous accompagner au mieux dans ce nouveau contexte réglementaire.

Je tiens à saluer ici l'engagement des membres du bureau qui ont œuvré avec conviction jusqu'en décembre 2016, Vito Martinelli, Vincent Reynier, Laurent Arrouasse, sans oublier les syndics, Anne-Marie Gauron et Jean-Pierre Vergne, dont la fonction a été supprimée dès le 17 juin 2016, date d'entrée en vigueur de la réforme.

DIVERSITÉ ET PROXIMITÉ : LES PILIERS DE L'INFORMATION FOURNIE PAR VOTRE CRCC

En 2016, nous avons multiplié les canaux de communication pour mieux vous informer des impacts de la réforme sur l'exercice de notre profession.

Ainsi, au-delà des articles de notre Vite Lu et des présentations lors de nos événements, nous avons créé sur notre site, dès le mois d'avril, une page dédiée à la réforme. Celle-ci regroupe les ressources juridiques, des articles de presse mais aussi des vidéos dont deux Talks. Interactives, ces nouvelles émissions en ligne vous ont permis d'obtenir en direct des réponses à vos principales questions quant aux changements portant sur les mandats non EIP.

Bien sûr, cette information a également été dispensée de manière personnalisée, dans le cadre de la permanence juridique quotidienne de la CRCC de Paris.

MAINTENIR L'EFFICIENCE DE NOS SERVICES RÉGALIENS

La réforme européenne de l'audit a conduit à accroître les missions dévolues au H3C. Outre ses attributions antérieures relatives notamment au contrôle qualité, le régulateur est désormais chargé de l'inscription des commissaires aux comptes et de la modification de la liste ainsi que de leur formation continue.

Tout au long de l'année 2016, vos élus ont participé activement aux échanges avec le H3C et la CNCC pour la mise en œuvre de ces missions dans le cadre de conventions de délégation à la CNCC.

De la sorte les CRCC ont, malgré tout, réussi à conserver certaines prérogatives et ainsi le lien fondamental de proximité avec les professionnels pour les accompagner efficacement dans leurs démarches ou dans l'accomplissement de leurs obligations.

LA LUTTE ANTI-FRAUDE OU COMMENT RÉAFFIRMER LA PLUS-VALUE DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parallèlement à la réforme européenne, le risque de remontée des seuils d'intervention constitue l'autre grand sujet d'inquiétude pour la profession.

2016 a donc été ponctué de nombreuses rencontres avec les pouvoirs publics pour valoriser la mission du CAC dans les structures PME en soulignant notamment son rôle de prévention et de lutte contre la fraude.

Concomitamment, nous avons organisé plusieurs formations homologuées dans le cadre d'un partenariat avec le chapitre français de l'Association of certified fraud examiners (ACFE) sur les techniques de détection des fraudes au moyen d'outils technologiques tels que le data mining.

FAIRE DE VOUS DES INTERLOCUTEURS AVISÉS DE L'AUDIT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Constatant l'intérêt croissant de nombreux professionnels et poussés par la nécessité de s'adapter à la révolution numérique, nous avons décidé de mettre en place un groupe de travail sur l'audit informatique, animé par Frédéric Burband, vice-président de la CRCC de Paris.

Composé de différents experts des systèmes d'information et du risk management issus de cabinets de toutes tailles, ce groupe a débuté ses travaux dès la fin 2016 permettant la réalisation d'un guide d'entretien avec le chef d'entreprise ou son DSI. Vous avez pu le découvrir et vous l'approprier lors de la journée de formation du 4 juillet 2017 à la maison de la chimie, "Audit informatique, tous concernés !" qui a réuni plus de 500 professionnels.

RAYONNER

Si notre rôle est de vous proposer des formations sur des sujets techniques, il nous tient également à cœur de favoriser des rencontres inspirantes avec des personnalités extérieures à notre profession.

A cet effet, nous avons développé une nouvelle formule Horizons croisés instaurée en 2015, qui permet en contrepoint de valoriser la mission du CAC auprès de nos invités.

Une inspiration que vous avez également pu trouver lors des universités d'été organisées en 2016 sur le thème de la confiance et qui a permis de publier un recueil de témoignages sur un thème si essentiel à notre profession, provenant de personnalités de divers horizons et qui fait aujourd'hui référence au sein de la profession.

Des universités d'été dont la qualité du contenu, en fait désormais, grâce à votre participation record, la première manifestation de notre profession sur le plan national.

Jean-Luc Flabeau

Président de la CRCC de Paris

LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES



2 927

COMMISSAIRES
AUX COMPTES

22% À L'ÉCHELLE
NATIONALE



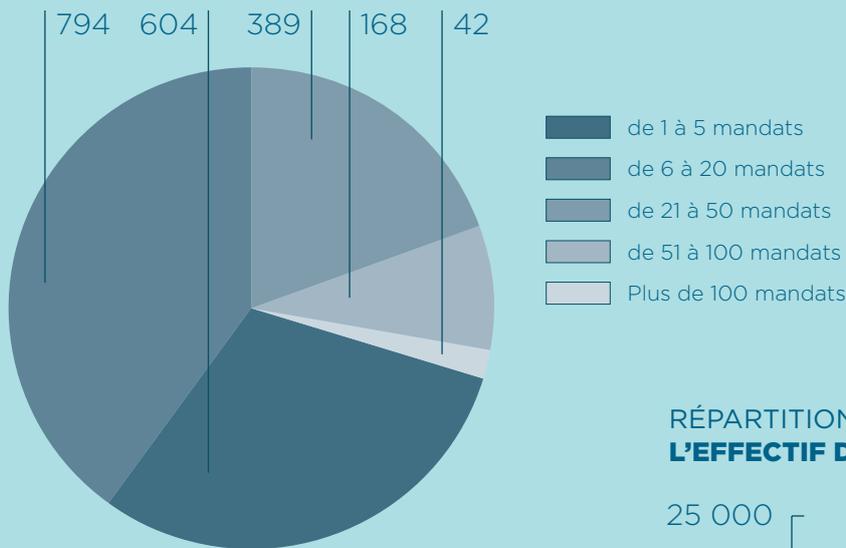
1 600

SOCIÉTÉS DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES

25% À L'ÉCHELLE
NATIONALE

+ de 40 000
MANDATS DÉCLARÉS
SUR L'ANNÉE 2016, SOIT
PRÈS DE 17%
DES MANDATS
À L'ÉCHELLE
NATIONALE

RÉPARTITION DES CAC SIGNATAIRES PAR NOMBRE DE MANDATS



27
STAGIAIRES
CAFCAC

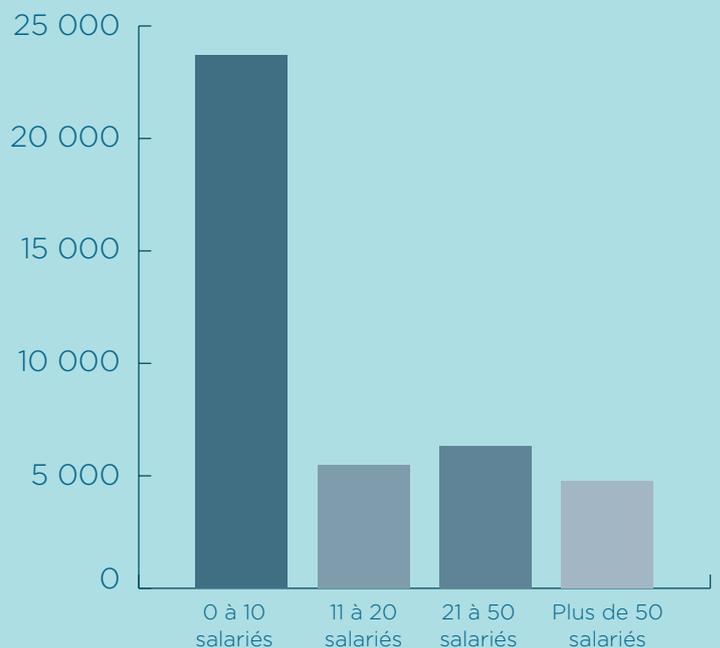


2
CONTRÔLEURS
DU STAGE



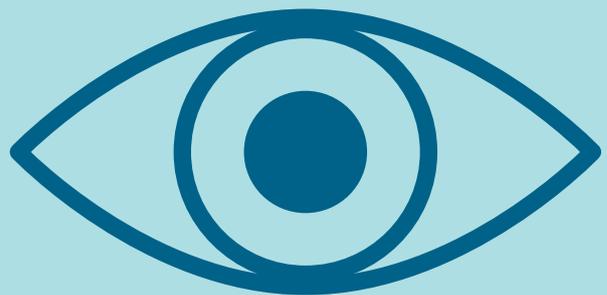
26 | **et 8**
ÉLUS | PERMANENTS

RÉPARTITION DES MANDATS SELON L'EFFECTIF DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ



COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ



Par Stéphane Dahan

Élu de la CRCC de Paris
en charge de la communication



Et Camille Boivin

Élu de la CRCC de Paris
en charge de l'attractivité
de la profession



Assistés d'Angela Ibanez

Secrétaire générale adjointe



Et de Céline Ducleux

Chargée de communication

RÔLE DE LA COMMISSION

Cette commission a pour objectif essentiel d'informer les commissaires aux comptes en organisant diverses manifestations et en diffusant des informations sur supports papier et digitaux. Elle mène également des actions en faveur de la promotion de la profession auprès de son environnement, notamment des chefs d'entreprises, des pouvoirs publics et des autres acteurs économiques.

En 2016, la commission s'est aussi impliquée dans l'attractivité de la profession, en valorisant auprès des étudiants son image et les opportunités de carrières qu'elle peut offrir.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

→ CONFÉRENCES ET FORMATION SUR LA FRAUDE

Après un premier colloque le 6 juillet 2015 organisé avec l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile de France, au cours duquel le procureur de la République François Molins a souligné la priorité que représente la lutte contre la fraude dans la politique pénale du Gouvernement et du parquet de Paris, votre CRCC a lancé une série d'événements pour vous former à la prévention et la détection des fraudes.

Cela a débuté le 14 avril 2016 par une conférence, en partenariat avec l'ACFE France, portant sur le datamining et les nouveaux outils numériques au service de la détection des fraudes. Vous en trouverez les enseignements essentiels dans les actes en téléchargement sur notre site, rubrique Ressources documentaires.

Le 7 juillet s'est tenue une formation d'une journée complète, animée par Catherine Berges, membre du Bureau et Frédéric Burband, vice-président de la CRCC de Paris, sur la démarche d'audit en matière de fraude. Avec pour ambition de vous donner les clés pour améliorer l'appréciation du risque de fraude, maîtriser la démarche et les procédures d'audit, et connaître les outils informatiques de détection. Organisée en partenariat avec Caseware, les professionnels présents ont pu assister à une démonstration du logiciel de datamining, IDEA.

Enfin, une troisième formation "Lutte anti-fraude : les atouts de la revue analytique" s'est tenue le 14 décembre 2016.



→ ANIMATIONS DE SECTEUR “FOCUS SUR L'ACTUALITÉ” À PARIS LE 17 FÉVRIER PUIS EN DÉPARTEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Vos traditionnelles animations de secteur ont été lancées en 2016 par une grande conférence aux Salons Hoche le 17 février.

Vous étiez plus de 400 présents pour écouter nos intervenants dont le professeur Yann Algan sur la confiance, Bruno Dalles, directeur de TRACFIN, et Gérard Terrien, respectivement sur la lutte anti blanchiment et l'expérimentation de certification des comptes des collectivités territoriales, mais également bénéficier d'une séance d'actualité juridique et comptable. Plus tard, en départements, les animations de secteur sont toujours un moment privilégié pour échanger entre confrères et élus.



Yann Algan, économiste, pendant l'animation de secteur de Paris.



La Première chambre de la cour d'appel de Paris.

→ PRESTATION DE SERMENT DU 21 MARS À LA COUR D'APPEL DE PARIS

Cette 3^{ème} édition de la prestation de serment, depuis sa réinstauration en 2014, a vu son nombre de participants croître, démontrant l'intérêt pour les jeunes consœurs et confrères d'être accueillis au sein de la profession d'une manière solennelle et prestigieuse.

→ SOIRÉES HORIZONS CROISÉS

Initiés en 2015, ces after works ont pour objectif d'aller à la rencontre d'acteurs de l'environnement économique de la profession. Ils se déroulent dans un cadre convivial et propice aux échanges.

En 2016, trois nouvelles éditions se sont tenues avec pour invités le 16 mars, Laurent Mahéo, Président de l'association des directeurs financiers et de contrôle de gestion (DFCG) de la région Paris Ile-de-France. Puis Laurent Saint-Martin, Head of listing France du Groupe Euronext le 15 juin, et Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises auprès du Ministère de l'Economie, le 24 novembre.



Jean-Luc Flabeau, président de la CRCC de Paris, Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, et Guillaume Proust, élu de la CRCC de Paris.

LES SYNERGIES ET L'INTER PROFESSIONNALITÉ PORTEUSES DE SUCCÈS

→ UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2016 DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCIENNE

Près de 5 000 participants, 114 ateliers, 30 partenaires, une conférence sur la confiance et un ouvrage, des intervenants issus d'horizons divers, des rencontres précieuses et des idées qui émergent : s'il y a bien un lieu où il fallait être du 6 au 9 septembre dernier, c'était au Palais des Congrès de la porte Maillot, théâtre des 27^{ème} Universités d'été organisées par l'Ordre des experts-comptables Paris Ile de France et les CRCC de Paris et Versailles. Un rendez-vous incontournable chaque année, constamment repensé pour toujours mieux répondre aux attentes des consœurs, des confrères et de leurs collaborateurs.



→ CONFÉRENCE DÉFENSE CONFRÈRES LE 21 SEPTEMBRE

Rendez-vous biennal de l'accompagnement des consœurs et confrères en situation de mise en cause pénale, la conférence Défense Confrères, le service d'assistance porté conjointement par l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile de France et la CRCC de Paris, s'est tenue le 21 septembre 2016 au Palais Brongniart.

Plus de 300 consœurs et confrères ont répondu présents pour bénéficier des éclairages de nos invités parmi lesquels, entre autres, Jean-Pierre Bonthoux, procureur de la République adjoint au parquet de Paris, Bruno Dalles, directeur de TRACFIN, Vanessa Bousardo et Bernard Sansot, avocats au barreau de Paris.

→ TRANSFAIR, LES RENCONTRES DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Le 23 novembre 2016, le salon Transfair a une fois de plus permis de rappeler les enjeux forts de la transmission d'entreprise pour nos cabinets.

Cette année, l'accent a été mis sur la fiscalité de la transmission au travers d'une conférence plénière mais surtout du livre blanc "15 propositions pour doper la transmission d'entreprise" rédigé par l'ensemble des institutions qui organisent Transfair : les experts-comptables, les commissaires aux comptes, les notaires, les avocats et la CCI Paris Ile-de-France (en téléchargement sur le site Transfair.pro et sur crcc-paris.fr).

Il a été adressé aux candidats aux élections présidentielles et législatives participant ainsi au débat public.

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION TOUJOURS PLUS DYNAMIQUES

→ VITE LU

Sa refonte en 2015 a donné un nouvel élan à notre bulletin trimestriel en termes de contenu technique et de rythme. Ainsi quatre numéros en 2016 ont permis de traiter divers thèmes dont la RSE, la lutte anti-blanchiment mais également la réforme européenne de l'audit.

Vitrine de notre Compagnie régionale, il est non seulement diffusé auprès des membres de la CRCC de Paris, mais aussi auprès d'un grand nombre de personnalités de notre environnement, pour certaines rencontres au fil de l'année par Jean-Luc Flabeau.

Rendez-vous sur notre site internet pour lire ou redécouvrir toutes les éditions du Vite Lu !



→ SITE INTERNET

Des actualités plus fréquentes, une page dédiée à la réforme européenne de l'audit et de nouveaux contenus multimédias, ont permis au site internet de voir sa fréquentation augmenter avec plus de 88 000 visiteurs en 2016 soit 18% de plus qu'en 2015, et une croissance substantielle des consultations depuis un mobile.

→ LES TALKS DU 12 AVRIL ET DU 20 JUIN

Afin de répondre aux interrogations nées de la réforme européenne de l'audit, la CRCC de Paris a inauguré, le 12 avril, « Le Talk », la nouvelle émission web.

Le principe : trois experts répondent aux questions posées en direct par les consœurs et confrères. Grâce à une plateforme de questions en ligne, chacun peut prendre part au débat.

Une deuxième émission a été diffusée le 20 juin pour approfondir les questions relatives aux conséquences de la REA sur les mandats non EIP : différence du régime juridique entre EIP et non-EIP, les recours aux services autres que la certification des comptes (SACC), le contrôle qualité, la rotation des cabinets, etc.

Visionnez le replay de ces émissions sur notre chaîne Youtube CRCC PARIS.



Jean-Marc Fleury, Nathalie Lutz, Frédéric Burband, élus de la CRCC de Paris, et Stéphane Marie, commissaire aux comptes.

→ RÉSEAUX SOCIAUX

En 2016, l'activité de la CRCC sur les réseaux sociaux s'est principalement manifestée sur Twitter.

En fin d'année, notre compte Twitter était sur le point de fêter son 1000ème abonné. Grâce à une diffusion accrue de notre actualité - invitation à nos événements, live tweets et prises de position sur la base des partages des articles publiés dans les journaux de presse professionnelle, économique ou grand public (papier ou web) - nous gagnons en moyenne un nouvel abonné chaque jour.

A noter l'importante visibilité donnée à la profession auprès des spécialistes français et internationaux de la cybercriminalité et des outils de data mining grâce aux live tweets pendant nos conférences sur la lutte anti-fraude.

→ RELATIONS PRESSE

En 2016, notre présence dans les médias, presse web et écrite est restée stable par rapport à 2015. 36 articles ont été publiés dont plusieurs tribunes et interviews relatives à la réforme européenne de l'audit mais aussi la digitalisation des cabinets et le rôle d'alerte du commissaire aux comptes dans la presse nationale : Les Échos, le Figaro Economie, l'Opinion, etc...

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

→ FORUM DES ENTREPRISES DE L'UNIVERSITÉ PARIS LA SORBONNE 10 FÉVRIER

La CRCC de Paris et l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile de France ont renouvelé leur participation à cet événement, pour recevoir les profils de plusieurs dizaines d'étudiants venus présenter leurs compétences très variées aux cabinets d'audit et de conseil de la région francilienne.

C'est l'occasion, pour ces étudiants en master CCA, de découvrir la diversité des structures d'exercice et certaines activités méconnues proposées par certaines d'entre elles et pourtant en recherche de profils experts : fusion-acquisition, services informatiques, etc.

→ JOBFAIR : FORUM DE L'ALTERNANCE DE LA PROFESSION COMPTABLE, LE 24 MAI 2016 AUX YACHTS DE PARIS

La CRCC de Paris a participé à l'organisation, avec l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France et la CRCC de Versailles de la 3ème édition du Forum de l'Alternance de la profession comptable.

Les participants ont ainsi pu bénéficier d'une information complète sur les avantages des contrats en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation), et apprécier les offres de formation proposées par les établissements publics et privés, adaptées à leurs besoins.

Un espace jobdating aura permis à une centaine de professionnels du chiffre de rencontrer les étudiants. Les écoles, quant à elles, ont eu l'opportunité de présenter aux professionnels leur établissement et leurs cursus de formation. Un excellent moyen de renforcer leur visibilité auprès de la profession.



RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ ET NOS ÉVÈNEMENTS SUR NOTRE SITE :

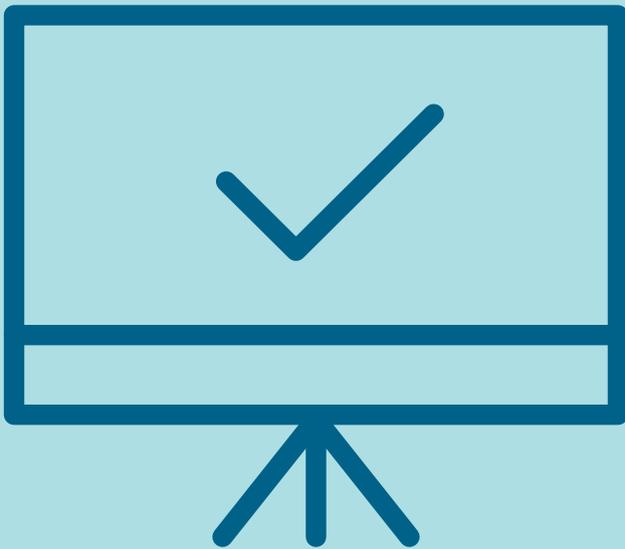
www.crcc-paris.fr

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 @crccParis /  crccdeParis

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

SERVICE FORMATION



SERVICE FORMATION



Par Catherine Bergès
Élue de la CRCC de Paris
en charge de la formation



Assistée d'Anna Iaconelli
Assistante de direction en charge
du suivi de la formation

RÔLE DU SERVICE FORMATION

L'année 2016 a été marquée par le développement de la collaboration de notre CRCC et l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France au sein de la gouvernance de l'ASFOREF. Celle-ci organise la formation des experts-comptables mais également celle des commissaires aux comptes, compte tenu du mandat que la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris lui confie depuis 2009.

RÉALISATIONS DU SERVICE FORMATION

→ **En 2016, la formation à destination des commissaires aux comptes représente :**

**9,42% du volume
dans l'activité globale
de l'ASFOREF**

**21,22 % du volume
des formations
non réglementées**

EN JOURS AUDITEURS	2016	2015	2014	2013
Formations Commissariat aux comptes	3.075	3.131	3.186	3.128
Formations INTER	2.938	2.946	2.979	2.988
Formations INTRA	137	185	207	140

→ **Pour cette campagne de formation, on constate notamment que :**

Les nouveaux thèmes, (notamment ceux portant sur les fonds commerciaux et malis techniques) **ont remporté un vif succès avec 9 sessions tenues, soit 169 inscrits en inter !**

Les séminaires Audit 1 - 2 - 3 à destination des collaborateurs (1 jour en présentiel et 2 jours de e-learning) **connaissent un succès renouvelé !**

La formation Blanchiment a recueilli + de 150 inscriptions malgré le dispositif gratuit mis en place en expertise comptable.

En parallèle, dans le cadre de son partenariat avec Paris-Dauphine sur le Diplôme Universitaire “Évaluation, financement et transmission d’entreprises”, initié par Olivier Salustro, élu de la CRCC de Paris, l’ASFOREF propose depuis décembre 2016 une possibilité d’Exécutive master. Les deux premières promotions ont pu en bénéficier en suivant une session additionnelle de 10 jours de formation en stratégie et pilotage d’entreprise, expertise patrimoniale, expertise financière et gestion des ressources humaines et management.

FRÉQUENTATION DES FORMATIONS

L’ensemble des formations par catégorie est repris dans le tableau ci-dessous. Le nombre d’inscrits est traduit en jours auditeurs (nombre de participants X nombre de jours suivis). Ces chiffres permettent de mesurer l’évolution de l’année par rapport aux années précédentes.

SESSIONS INTER	Nombre jours	Nombre sessions	Nombre inscrits	JA 2016	JA 2015	JA 2014	JA 2013
Parcours	9	11	158	474	584	532	210
Actualités	5	42	697	697	446	514	545
Ateliers	2	2	15	8	14	91	102
Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation	10	20	293	241	0	0	26
Audit et contrôle interne	28	44	569	781	1 026	1 152	1 122
Cadre juridique de la mission du CAC	5	10	163	163	251	206	330
Secteurs	5	6	79	94	97	78	215
Technologies de l’information	2	6	68	68	61	70	33
Déontologie et normes	8	21	314	314	365	316	272
Formations CRCC	2	3	98	98	102	20	133
TOTAL	76	165	2 554	2 938	2 946	2 979	2 988

COMMISSION JURIDIQUE



COMMISSION JURIDIQUE



Par Chantal Honigman
Élue de la CRCC de Paris
en charge du service juridique



**Assistée de Miassa
Raphaëlle Aidoud**
Responsable du service juridique



Et de Djamila Benamara
Assistante juridique

Loin de se limiter au traitement des dossiers disciplinaires ou litigieux, le service juridique de la CRCC de Paris œuvre avant tout en faveur de l'information de ses membres par l'intermédiaire des permanences téléphoniques, de la rédaction d'articles, et de sa contribution dans l'organisation des événements les plus importants.

RÔLE DU SERVICE JURIDIQUE

La commission juridique de la CRCC de Paris est au cœur du service juridique. Les membres de celle-ci sont Ramon Gonzalez et Christian Tessiot, assistés de Miassa Raphaëlle Aidoud et Djamila Benamara.

Des permanences juridiques (sauf droit social et fiscal) sont tenues quotidiennement.

En 2016, ce sont près de 850 questions qui ont été traitées.

La commission juridique est un point fort de cette permanence. En effet, elle se réunit tous les mardis de 10h00 à 17h00. Les consœurs et confrères reçoivent des réponses immédiates à leurs questions.

PAR AILLEURS, LE CHAMP D'ACTIVITÉ DU SERVICE JURIDIQUE EST LE SUIVANT :

→ LES CONCILIATIONS ET RÉCLAMATIONS

- Conciliation honoraires (art. R823-18 C. Com.)
- Conciliation entre CAC membres de la CRCC de Paris (art. 8 code de déontologie)
- Conciliation CO-CAC (NEP 100 -> art. 8 code de déontologie)
- Réclamations à l'encontre d'un CAC
- Exercice illégal
- Les comportements inadéquats constatés par le Président

→ LES INSCRIPTIONS

La commission assiste, sur demande, les professionnels dans le montage des dossiers d'inscription.

→ L'ASSISTANCE AUX SYNDICS

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme européenne de l'audit, le 17 juin 2016, le service juridique assistait les syndicats dans leur tâche. Ceux-ci ont reçu 32 saisines et 15 dossiers ont été traités en 2016.

→ L'INFORMATION DES CONSŒURS ET CONFRÈRES

Le service juridique produit, à rythme régulier, une information des consœurs et des confrères sur l'actualité juridique via des manifestations (les animations de secteur, la manifestation annuelle au Tribunal de commerce, la manifestation sur la défense confrères, ...) et des publications (Vite Lu, Newsletter, Actualités générales et techniques sur le site internet).

→ L'ASSISTANCE DÉFENSE CONFRÈRES

Le service juridique répond aux appels reçus sur le numéro vert pendant les heures d'ouverture de la CRCC et oriente les commissaires aux comptes dans les démarches à mener. Il tient informé notamment Philippe Audousset, élu en charge de l'assistance Défense confrères.

**Ce service met à disposition des consœurs et confrères un numéro vert :
0 800 39 49 59 qui fonctionne 7j/7 et 24h/24.**

En dehors des horaires d'ouverture et le week-end, l'élu en charge répond aux questions via son téléphone mobile. Ce service bénéficie d'une convention avec des avocats et un ancien directeur de la brigade financière.

CONTRÔLE QUALITÉ



CONTRÔLE QUALITÉ



Par Nathalie LUTZ

Vice-Président de la CRCC
de Paris en charge du contrôle
d'activité



Laurent Dupas, Bruno Rongier, et Denis Zago

Élus de la CRCC de Paris et délégués régionaux.
Et un corps de contrôleurs composé d'une quarantaine
de consœurs et confrères.



Assistés de Nathalia Mirakoff

Responsable du service Contrôle qualité
et Charlotte Olive
Assistante du service Contrôle qualité

LE CONTRÔLE QUALITÉ, UN SERVICE RÉGALIEN DE LA CRCC

Les dispositions des articles L.821-1, 821-9 et R821-75 du code de commerce imposent aux professionnels un contrôle de leur activité. Il s'agit notamment d'apprécier le respect des normes et de la déontologie dans le cadre de leurs missions légales et non contractuelles.

En volumétrie, la CRCC de Paris effectue environ 300 contrôles par an, ce qui représente 25 à 30% des contrôles à l'échelle nationale.

Les contrôles sont dorénavant réalisés sous la supervision du Haut Conseil au Commissariat aux comptes qui a donné une délégation à la Compagnie Nationale sur la mise en œuvre du contrôle qualité des non EIP. Celle-ci l'a ensuite réorganisé en collaboration avec les CRCC. Cette délégation est désormais encadrée par une convention entrée en vigueur le 26 avril 2017.

CAMPAGNE DE CONTRÔLES 2016

→ **Pour l'année 2016, le contrôle qualité de la CRCC de Paris c'est :**

- 57 contrôles satisfaisants
- 203 points à améliorer (notamment sur le respect des obligations déclaratives)
- 24 entretiens en Chambre régionale qualité
- 10 recontrôles
- 16 transmissions en Chambre de discipline, suite notamment à des obstacles à contrôle

→ **Suite à ces contrôles, voici les recommandations que nous avons pu formuler :**

- Être vigilants sur le respect des obligations réglementaires
- Documenter la démarche d'audit et les diligences (NEP 315-330)
- Faire preuve d'esprit critique
- Renforcer, respecter et adapter la formation
- Veiller à une répartition équilibrée des travaux réalisés par plusieurs commissaires aux comptes (NEP 100) (cf. avis H3C 2012-01)

QUELS SONT LES ENJEUX POUR 2017 ?

- 2017 constitue une phase de transition avec l'intégration de la REA dans nos process.
- Rassurer les futurs contrôlés : le contrôle qualité n'est pas une sanction
- Sensibiliser les professionnels au respect de leurs obligations
- Assurer le respect des délais impartis par le H3C par les contrôleurs et les contrôlés
- Prendre en compte les critères de recrutement et d'évaluation des contrôleurs par le H3C :
Formation continue des professionnels
- Mener à bien notre mission déléguée pour que le contrôle reste confraternel
et effectué dans le respect des textes, notamment dans le cadre des mandats non EIP.

SERVICE CONFRÈRES



SERVICE CONFRÈRES



Par Martine Leconte

Élue de la CRCC de Paris et
déléguée régionale de l'inscription
et du stage



Assistée de Nathalia Mirakoff

Responsable du service Confrères



Et Nathalie Zoa

Assistante du service Confrères

LA CRCC DE PARIS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la profession marquée par les délégations entre le H3C et la CNCC, la CRCC de Paris conserve son rôle d'interlocuteur privilégié dans les démarches d'inscription des personnes physiques ou morales, ainsi que la radiation, l'omission de la liste nationale des commissaires aux comptes, ou toute autre modification des mentions figurant sur cette liste.

UNE ACTIVITÉ QUI NE SE LIMITE PAS À L'INSCRIPTION

→ **Le service confrères implique de multiples interventions quotidiennes :**

→ GESTION DE L'ANNUAIRE DES MEMBRES

Suivi des inscriptions, modifications, transferts, démissions et omissions. Dans ce cadre, le service Confrères traite les demandes d'attestation d'inscription des commissaires aux comptes.

Au 31 décembre 2016, on constate ainsi une légère baisse du nombre de personnes physiques inscrites auprès de la CRCC de Paris par rapport à 2015. Nous sommes passés de 2964 inscriptions à 2927 soit une baisse de 2% expliquée en grande partie par les départs en retraite et les démissions de CAC sans mandat.

Concernant les personnes morales, on note en revanche une légère hausse de 1% des inscriptions par rapport à 2015 (1600 contre 1594). On constate, malgré tout, une tendance au regroupement des cabinets par le biais de TUP et de fusions-acquisitions qui risque d'entraîner dans les prochains mois une baisse des inscriptions des personnes morales.

→ ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES DÉCLARATIVES SUR LE PORTAIL NATIONAL AGLAE, GESTION DES MANDATS

Émissions de la clé d'activation, déclarations d'activités, notifications de mandats, régularisation et suivi, demandes de dérogations.

→ STAGE

En application du règlement du stage datant du 9 juillet 2015, la CRCC s'assure du bon déroulement du stage CAFCAC. Elle est chargée de l'inscription, mais aussi du suivi, des éventuelles dispenses, et de la délivrance des certificats de fin de stage.

La CRCC de Paris a connu une baisse du nombre de ses stagiaires CAFCAC entre 2015 et 2016, passant d'un effectif de 34 à 27 stagiaires.

Elle assure également la gestion des habilitations de maîtres de stage qu'elle délivre ou qu'elle retire après vérification des conditions et obligations pesant sur le maître de stage. On compte actuellement 1319 commissaires aux comptes habilités à recevoir des stagiaires, un chiffre qui ne connaît pas de variation notable.

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DU TRÉSORIER

RAPPORT DU TRESORIER
EXERCICE 2016

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2016 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 621 777 Euros contre 1 606 599 Euros pour l'année 2015.

Les charges d'exploitation passent de 2 356 176 Euros à 2 241 114 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 189 028 Euros à comparer à celui de 2015 qui était déficitaire de 75 911 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 87 913 Euros contre 91 663 Euros pour 2015.

L'excédent de l'exercice s'élève à 276 941 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Philippe Dahinger
Trésorier

RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DES CENSEURS

RAPPORT DES CENSEURS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Monsieur le Président,
Chères Consœurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-36 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces comptes annuels, proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total bilan de	€	10.353.824
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€	2.430.142
Incluant :		
○ les cotisations nettes de réversion au Haut Conseil du Commissariat aux comptes, à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes et à la Compagnie d'assurance	€	1.621.777
• un total de charges d'exploitation au compte de gestion de	€	2.341.114
• un résultat bénéficiaire de	€	276.941

Ces comptes ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 4 avril 2017.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

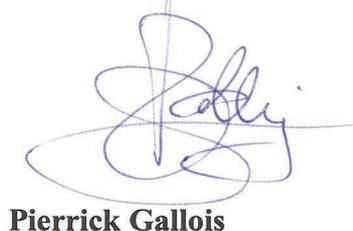
A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 21 juillet 2017

Censeurs de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris



Christine Costard



Pierrick Gallois

RAPPORT FINANCIER



COMPTES ANNUELS 2016

*Comptes Annuels de l'exercice
du 01/01/2016 au 31/12/2016*

PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Le bilan de l'exercice présente un total de 10 353 824.46 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste un total de produits de 2 518 054.89 € et un total de charges pour 2 241 113.92 € dégageant ainsi un bénéfice de 276 940.97 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Régional du 04 avril 2017.

Sommaire

	Pages
1. Bilan	
Actif.....	4
Passif.....	5
2. Compte de Résultat	6
3. Annexe	7 à 14

Bilan Actif				
		31/12/2016		31/12/2015
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
Concessions, brevets, droits simil	9 765	9 765	0	0
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
Matériel de bureau et informatique	252 390	243 470	8 920	16 336
Mobilier de bureau	109 480	102 127	7 353	8 000
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>				
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000		6 125 000	6 125 000
Créances rattachées à des participations	509 760		509 760	478 614
Total I	7 006 395	355 362	6 651 033	6 627 950
ACTIF CIRCULANT				
Avances & Acomptes versés	14 914		14 914	58 038
Cotisations	21 398	1 170	20 228	20 530
Autres créances	423 209		423 209	438 923
Valeurs mobilières de placement	2 612 755		2 612 755	2 346 460
Disponibilités	605 740		605 740	641 674
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	25 945		25 945	25 957
Total II	3 703 961	1 170	3 702 791	3 531 582
TOTAL ACTIF	10 710 356	356 532	10 353 824	10 159 532

Bilan Passif		
	31/12/2016	31/12/2015
Réserves	34 285	34 285
Report à nouveau	8 747 687	8 731 935
Résultat de l'exercice	276 941	15 752
Total I	9 058 913	8 781 972
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	33 000	18 000
Provisions pour charges	71 998	87 543
Total II	104 998	105 543
DETTES		
Banques		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 730	222 319
Dettes fiscales et sociales	91 442	140 106
Autres dettes	739 741	908 606
Produits constatés d'avance	1 000	986
Total III	1 189 913	1 272 017
TOTAL PASSIF	10 353 824	10 159 532

Compte de résultat		
	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS		
Cotisations nettes	1 621 777	1 606 599
Réductions accordées	-39 450	-40 350
Ristourne cotisation régionale	0	0
Produits divers *	157 145	188 374
Reprises de provisions et transferts de charges *	209 523	207 569
Quote-part du résultat SCI	481 147	318 073
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 430 142	2 280 265
CHARGES		
Achats et charges externes *	1 534 471	1 237 192
Impôts et Taxes	48 764	91 606
Charges de personnel	550 113	909 770
Autres charges*	78 445	61 166
Dotations aux amortissements	13 151	13 137
Dotations aux provisions *	1 170	8 841
Dotations pour risques & charges	15 000	34 464
CHARGES D'EXPLOITATION	2 241 114	2 356 176
RESULTAT D'EXPLOITATION	189 028	-75 911
Produits financiers	87 913	91 663
Charges financières	0	0
RESULTAT FINANCIER *	87 913	91 663
RESULTAT COURANT	276 941	15 752
Produits Exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	276 941	15 752

* Détail en annexe

ANNEXE

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	p.8
2- EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	p.9
3- MODES ET METHODES D'EVALUATION.....	p.9
3.1 ACTIF IMMOBILISE	
3.2 CREANCES	
3.3 ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT	
3.4. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	
3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4- COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES	p.10
4.1 ACTIF IMMOBILISE	
4.2 AUTRES CREANCES	
4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4.4 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS	
4.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
4.6 AUTRES DETTES	
4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
4.8 AUTRES CHARGES	
4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS	
4.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
4.11 RESULTAT FINANCIER	
5- EFFECTIF	p.13
6- FILIALE	p.14

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été établis conformément aux dispositions comptables intégrées dans le Code du Commerce, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

1.2 PRINCIPES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.3 METHODE

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

1.4 DEROGATIONS

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes, sauf pour :

- la présentation des revenus en provenance de la SCI (produits d'exploitation au lieu de produits financiers).

1.5 CHANGEMENT DE METHODES

Néant.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque la C.R.C.C de Paris a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue. Elles représentent le montant évalué et estimé par les services de la C.R.C.C de Paris.

1.7 QUOTE-PART DU RESULTAT SCI DU 50 RUE DE LONDRES

La quote-part du résultat 2016 de la SCI DU 50 RUE DE LONDRES a été enregistrée dans les comptes de la CRCC en application des dispositions prévues dans les statuts de la SCI.

Il a été décidé de rattacher en produits d'exploitation les revenus issus de la participation détenue dans la société civile immobilière de la rue de Londres.

Pour information, la quote-part du résultat en 2016 de la société civile s'élève à la somme de 481 147 € contre la somme de 318 072 € l'année précédente.

2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Les comptes intègrent les coûts d'un litige prud'homal pour 15 000 €. Ces charges ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

3. MODES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

3.1.2. Immobilisations financières

La méthode retenue pour les titres de participation est la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la quote-part de détention dans les capitaux propres corrigée des perspectives des rentabilités.

A la clôture de l'exercice, la C.R.C.C de Paris détient une participation dans la SCI du 50 rue de Londres à hauteur de 50%.

Cf. Tableau des filiales et participations joint à l'annexe.

3.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

3.3. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

3.4. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite et médailles du travail ont été calculées au 31 décembre 2016 en tenant compte d'un taux d'actualisation à 1.65% (contre 2.03% au 31 décembre 2015), d'un taux d'augmentation annuelle des salaires de 1,00% (idem en 2015) et de la table de mortalité 2006-2008 (comme en 2015). Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision.

3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités ont été placées sur des comptes à court et long terme. La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmentée des intérêts financiers à percevoir sur CAT.

4. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

4.1 ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2015	Acquisitions	Sorties	31/12/2016
Logiciels	9 765			9 765
Matériel de bureau et informatique	247 638	4 752		252 390
Mobilier de bureau	109 145	336		109 481
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000			6 125 000
Créances rattachées à des participations	478 614	31 146		509 760
TOTAL	6 970 162	36 234		7 006 395

4.2 AUTRES CREANCES

	31/12/2016	31/12/2015
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES IDF		7 051
ASFOREF	150 000	
CNCC	15 282	185 402
CNCC Cotisations	313	1 275
CNCC Contrôle Qualité	41 319	41 319
Produits à recevoir	208 063	188 732
Divers	8 233	15 144
TOTAL	423 209	438 923

4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2016	31/12/2015
CIC EPARGNE S/ LIVRET		
BP parts	8 650	8 500
BP compte à terme	1 350 000	1 350 000
CREDIT DU NORD cpte/livret	1 254 105	987 960
TOTAL	2 612 755	2 346 460

4.4 – EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1er janvier 2015		8 766 219.80
➤ Résultat 2015	+	15 752.49
Solde au 31 décembre 2016.....		8 781 972.29

4.5 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2016 :

	Valeur au 01/01/2016	Dotations 2016	Reprises Provisions utilisées 2016	Reprises Provisions non utilisées 2016	Valeur au 31/12/2016
Provisions pour risques	18 000	15 000			33 000
Provisions pour charges	87 543		15 545		71 998
TOTAL	105 543	15 000	15 545		104 998

Elles se décomposent en :

- Provision pour risques UE 2015 Annulation Palais des Congrès = 18 k€
- Provision pour risques Prud'hommes = 15 k€
- Provision IDR et médailles du travail = 48 k€
- Provision pour charges sur rapprochement Contrôle Qualité / CNCC = 24 k€

4.6 AUTRES DETTES

	31/12/2016	31/12/2015
Assurance (SOPHIASSUR)	63 097	61 113
C.N.C.C	125 369	131 533
Financement H3C	24 570	25 836
Elections	10 000	10 000
Défrayement Contrôle qualité	369 334	410 020
CAC - Régularisation cotisations	88 524	95 632
Autres	58 847	174 472
TOTAL	739 742	908 606

4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2016	31/12/2015
Honoraires relations publiques	56 100	55 500
Honoraires contrôle qualité	14 400	14 856
Honor. Déf. Confrères / Assistance Confrères	51 803	46 400
Honoraires format° stagiaires et délégués	13 968	9 108
Colloques, conférences	27 049	-11 975
Assemblée, séminaires, actions et animations	290 320	229 046
Affranchissement et routage	35 839	42 699
Indemnités de fonction	118 000	118 000
Loyers et Charges locatives	269 801	265 084
Participation charges OEC, CNCC, CRCC Versailles	249 983	95 933
Autres *	407 207	372 541
TOTAL	1 534 471	1 237 192

* Le Poste « Autres » se décompose comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Frais d'impression	28 728	38 545
Fournitures administratives	13 063	11 089
Locations de matériels	10 766	10 741
Entretien et réparations biens mobiliers		132
Maintenance	36 250	41 970
Documentation	13 323	12 365
Bibliothèque	7 404	14 417
Téléphone, internet, service Fax-E-mails	22 784	22 030
Petit matériel informatique et bureau	1 536	2 146
Prestations de services informatiques	18 371	38 376
Honoraires divers	122 651	114 361
Frais de recrutement		
Divers	132 332	66 370
TOTAL	407 207	372 541

4.8 AUTRES CHARGES

	31/12/2016	31/12/2015
Concours divers : Partenariat, Subvention		
AFFIC, CERCLES DES JUGES	20 000	20 000
ANECS	7 000	7 500
CJEC	3 000	3 000
AMECAR	5 000	5 000
CRCC Dépaysement	16 000	16 000
MEDEF	4 816	3 168
CGPME	4 000	4 000
JOURNAL OF REGULATION	6 000	
CIP	4 000	
Créances irrécouvrables	8 629	2 498
TOTAL	78 445	61 166

4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2016	31/12/2015
Dotation pour dépréciation des créances	1 170	8 841
Dotation pour risques et charges d'exploitation	15 000	34 464
TOTAL	16 170	43 305

4.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2016	31/12/2015
Rétrocession formation ASFOREF	150 000	152 000
Remboursements (SS+prévoyance+OPCALIA)		10 156
Produits divers de gestion courante	7 145	26 217
Autres prod. activités annexes		
TOTAL	157 145	188 373
	31/12/2016	31/12/2015
Reprise de prov. / dépréciation des créances	8 841	6 812
Transferts de charges Contrôle Qualité	175 320	173 840
Transferts de charges d'exploitation	9 817	26 917
TOTAL	193 978	207 569

4.11 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2016 s'élève à un excédent de 87 913€ et se compose des éléments suivants :

	2016	2015
* Intérêts sur VMP	71 617	74 993
* Produit sur cession VMP	16 296	16 670
TOTAL DES PRODUITS	87 913	91 663

5. EFFECTIF :

	HOMMES		FEMMES	
	2016	2015	2016	2015
CADRES	0	1	4,5	5
NON CADRES	0	1	4	6

6. FILIALE :

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital en K€	Réserves et reports à nouveau en K€	% de détention	Résultat du dernier exercice en K€	Valeur brute des titres en K€	Valeur nette des titres en K€	Compte Courant En K€	Engagements donnés en K€	Chiffre d'affaires du dernier exercice en K€	Dividendes en K€
SCI du 50 rue de Londres	12 250	0	50%	962	6 125	6 125	28		1 350	481

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉVOLUTIONS
ET À LA VIE QUOTIDIENNE
DE LA PROFESSION SUR :

www.crcc-paris.fr

ET SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

 [@crccParis](https://twitter.com/crccParis)

 [in crccdeParis](https://www.linkedin.com/company/crccdeParis)



50, rue de Londres
75008 Paris
Tél : +33 (0)1 53 83 94 33
Mail : contact@crcc-paris.fr
www.crcc-paris.fr